

Lexique

Evêque : les évêques succèdent aux apôtres pour être, par l'Esprit-Saint, pasteurs du Peuple de Dieu. Ils lui sont envoyés pour assurer, en communion avec l'évêque de Rome, l'œuvre du Christ Pasteur : enseigner le Bonne Nouvelle du Royaume à toutes les nations ; sanctifier les hommes – c'est à-dire leur permettre de se laisser imprégner par l'Esprit-Saint et transformer par le Christ ; et gouverner l'Eglise. Cette mission reçue par l'ordination épiscopale, ils l'exercent non seulement vis-à-vis de leur diocèse mais aussi à l'égard de l'Eglise universelle dont ils sont tous coresponsables au sein du collège épiscopal.

Archevêque : les diocèses sont regroupés en *provinces ecclésiastiques*. Tous les diocèses belges ne forment qu'une seule province ecclésiastique (il y en a 15 en France). C'est l'évêque du diocèse de Malines-Bruxelles qui la préside. A ce titre l'évêque de Malines-Bruxelles porte le titre d'archevêque (ou d'*évêque métropolitain*). Un archevêque n'a aucun pouvoir de gouvernement sur les autres évêques diocésains mais veille à leurs bonnes relations et collaborations mutuelles.

Depuis Vatican II, la collégialité des évêques s'exerce aussi au sein des *conférences épiscopales*. Elles regroupent l'ensemble des évêques généralement d'un même pays. Tous les évêques de notre pays font partie de la conférence des évêques de Belgique. La présidence de ces conférences peut se faire par élection et avec des mandats à durée variable. Chez nous, il est de tradition que c'est toujours l'archevêque de Malines-Bruxelles qui préside la conférence des évêques.

On le voit, en Belgique, *province ecclésiastique* et *conférence des évêques* se confondent. On parle surtout de cette dernière : elle est un lieu d'échange et de réflexion commune ; elle a un rôle de coordination de l'action pastorale ; elle a également un rôle d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics et des médias. Notre archevêque, comme président de la conférence, y a un rôle de modérateur et non d'autorité hiérarchique. Il n'est pas un échelon entre les évêques et le pape : l'entière compétence de chaque évêque dans son diocèse demeure sauve.

Evêque auxiliaire : dans un diocèse très important (ici, l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles), l'évêque diocésain (ici, Monseigneur André-Joseph Léonard) peut être assisté d'un ou de plusieurs évêques auxiliaires (ici, Mgr Jean Kockerols, Mgr Jean-Luc Hudsyn et Mgr Leon Lemmens). Comme l'évêque auxiliaire ne se voit pas confier la charge d'un diocèse, le seul territoire qui lui est symboliquement attribué est celui d'un ancien diocèse n'existant plus actuellement, mais dont il reçoit simplement le titre.

Diocèse : c'est la portion du Peuple de Dieu et le territoire confiés à un évêque pour qu'il en soit le pasteur en communion avec le pape, évêque de Rome qui préside à la charité, et en collaboration avec les prêtres et les diacres afin que la foi y soit annoncée et célébrée dans le témoignage de l'Evangile et de l'unité. Ils reçoivent aussi la collaboration des laïcs, notamment de ceux qui sont nommés animateurs pastoraux (au nombre de 172 actuellement). Le diocèse confié à un archevêque est appelé *archidiocèse*.

Bulle papale : lettre du pape rédigée en forme solennelle. Elle est publiée avec sceau du pape. Elle est scellée soit d'une boule de métal (origine du mot), soit d'un cachet de cire.

Croix pectorale : l'évêque la porte sur la poitrine en signe de sa vie donnée, comme le Christ.

Anneau : il est le signe de l'alliance de l'évêque avec tous les chrétiens qui lui sont confiés et signe de fidélité à l'Eglise. Comme les époux s'échangent une alliance au jour de leur mariage.

Crosse : bâton pastoral de l'évêque, il est l'un des insignes de l'évêque en responsabilité pastorale au sein de son peuple. L'extrémité supérieure est souvent recourbée. La crosse est à rapprocher de la houlette du berger, qui veille sur son troupeau. Elle est en bois ou en métal et plus ou moins ouvragée. La crosse est tournée pour la plupart du temps en avant, comme symbole de la responsabilité de la mission qui lui est confiée auprès de son peuple.

Mitre : *de l'égyptien, mythra, le bandeau.*

Haute coiffure triangulaire de cérémonie portée par les évêques et les abbés de monastère. Son origine n'est pas connue : il semblerait que des papes commencent à la porter vers le Xème siècle et elle sera présente dans les ordinations épiscopales deux siècles plus tard. Sa forme actuelle est conique à deux pointes, avec une fente de droite à gauche. Chacune des pointes représentent les deux testaments de la Bible pour signifier que sous sa mitre, l'évêque vit sous la conduite de la Parole de Dieu. La mitre est l'un des insignes de l'évêque en responsabilité pastorale au sein de son peuple.